

# Pas

## de répit dans l'action !

A ce jour certaines mesures d'accompagnement à la fusion des corps administratifs constitueraient un obstacle à leurs réalisations pour la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique.

Le 22 décembre 2009, Nathalie MAKARSKI au nom du SNAPATSI et du SAPACMI a été reçue en audience par M. Jean François VERDIER, Directeur Général de l'Administration et de la Fonction Publique, pour convaincre du bien fondé de ces mesures spécifiques, notamment la mise en place d'examens professionnels pour le passage de catégorie C en B et B en A, et une politique dynamique de promotion de corps et de grade pour les agents des périmètres fusionnés.

Le DGAFP a été attentif à ces revendications et s'est engagé à les étudier dans les délais les meilleurs.

Le SNAPATSI et le SAPACMI seront vigilants à ce que de cette expertise découle une évolution significative de vos carrières !

**Pendant que d'autres syndicats gémissent...**

**Le SNAPATSI et le SAPACMI  
AGISSENT  
POUR VOUS !**

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS  
Tél : 01 55 34 33 20

*Les bureaux nationaux,  
Le 23 décembre 2009*

11, rue des Saussaies  
75008 PARIS  
Tél : 01 40 07 23 95

<http://snapatsi.fr>